Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1753

Artikel: Convention collective chez Coop : l'effet des discounters : le syndicat UNIA applaudit à la nouvelle convention collective de Coop : la menace des hard discounters a facilité l'accord

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Genferei

Les conseillers aux Etats genevois sont élus au rabais

Jean-Daniel Delley (26 octobre 2007)

La gauche rose verte a remporté haut la main les deux sièges genevois au Conseil des Etats. Et cela au premier tour, contrairement à ses homologues vaudois, fribourgeois et neuchâtelois.

Sans vouloir mettre en doute le mérite et les qualités du couple Maury Pasquier - Cramer, il faut toutefois rappeler un exotisme électoral genevois qui a facilité son succès. Tout comme pour l'élection au Conseil d'Etat, la majorité à atteindre pour être élu au premier tour au Conseil des Etats n'est que de 33% des suffrages valables (DP 1572). Si les deux nouveaux élus ont largement dépassé ce seuil – 49057 voix pour la première, 45419 voix pour le second –, ils ont par contre clairement manqué la majorité absolue – 57169 suffrages. Dans les autres cantons, un tel résultat aurait conduit à un deuxième tour, avec la possibilité d'une issue différente.

Convention collective chez Coop: l'effet des discounters

Le syndicat UNIA applaudit à la nouvelle convention collective de Coop. La menace des hard discounters *a facilité l'accord*

Albert Tille (25 octobre 2007)

La hausse de la masse salariale sera de 2,5 %, le salaire minimum sera de 3600 francs avec une meilleure progressivité, un effort particulier de rattrapage sera fait en faveur des femmes. Un congé paternité et la prolongation des vacances pour les collaborateurs plus âgés complètent le tableau. La nouvelle convention collective de Coop n'ouvre pas le paradis pour le personnel de la distribution. Mais le syndicat UNIA affiche sa claire satisfaction pour un texte qui représente une avancée significative dans une branche défavorisée. Rappel: aucune négociation de CCT n'est prévue cette année avec la Migros, le régime actuel prévalant jusqu'en 2011, au grand dam d'Unia et sauf événement majeur tel le rachat de Denner, suivant les modalités prescrites par la Commission de la concurrence.

On pouvait penser que l'arrivée en Suisse de Aldi et Lidl représente une menace pour les salariés. Concurrencés par les nouveaux venus, les grands distributeurs en place auraient pu faire subir à leurs employés la diminution de leurs marges. Et bien, il n'en est rien. Il y a plusieurs explications à la générosité de Coop. La grande entreprise bâloise est fille du mouvement coopératif. Il lui reste quelques miettes de la grande utopie sociale de la fin du XIXe siècle. Aujourd'hui, Coop construit son image sur le développement durable. Pour être bon élève vis-à-vis des consommateurs conscients et responsables, il faut traiter correctement son personnel.

Au-delà des motivations vertueuses, il y a également un réel calcul économique. Les *hard discounters* allemands ont une sinistre réputation de négriers. Ils prennent, puis ils jettent. Le personnel est soumis à une intense pression productiviste. Il est mis à la porte sans ménagement à la moindre défaillance. Mais le salaire d'embauche est compétitif. Pour éviter le risque d'un exode du personnel appâté par un faible gain initial, Coop joue l'amélioration immédiate et sur le long terme. L'investissement en faveur du personnel est important. Il prouve que, après avoir baissé ses prix pour faire face à la nouvelle concurrence,

l'entreprise a encore des marges suffisantes, voire confortables.

Les nouvelles conditions promises au personnel de Coop ne vont pas améliorer le sort des victimes salariées des *hard discounters*. La législation suisse sur le travail ne permet pas de combattre leurs méthodes musclées. L'autre moyen de protection est l'extension du champ d'application des conventions collectives. Elle n'est possible que pour des textes signés entre associations professionnelles et non pour des entreprises individuelles. L'humanisation des conditions de travail de l'ensemble du personnel de vente n'est donc pas pour demain.

Pétrole contre nature

Pour concilier souveraineté nationale et intérêt supranational

Jean-Daniel Delley (28 octobre 2007)

L'Equateur abrite un parc national de près d'un million d'hectares, d'une diversité végétale et animale peu commune. Mais sous ce parc se trouve l'une des plus importante réserve de pétrole du pays, estimée à 960 millions de barils. Le président nouvellement élu Rafael Correa a repris une idée des organisations de protection de l'environnement: renoncer à exploiter ce champ pétrolifère contre un dédommagement versé par les pays industrialisés, des entreprises et même des particuliers, qui reconnaîtraient de ce fait leur dette écologique à l'égard du pays.

L'Equateur demande la moitié de la valeur du pétrole non exploité et entend utiliser les recettes exclusivement pour des projets sociaux et environnementaux. L'idée permettrait de réaliser trois objectifs: sauvegarder le cadre de vie des populations indigènes résidant dans le parc, protéger l'exceptionnelle diversité biologique de cette région et contribuer concrètement à la lutte contre le réchauffement climatique.

La Suisse verse d'importants subsides à ses agriculteurs au titre de la protection de l'environnement et des paysages. La proposition équatorienne relève de la même logique. Reste à savoir si et combien la communauté internationale est prête à payer. D'ailleurs le montant exigé et les modalités de paiement ne convainquent pas: qui peut garantir que les successeurs du président Correa manifesteront la même sagesse? Une rente annuelle, équivalente au bénéfice que l'exploitation pétrolière aurait rapporté chaque année, serait préférable.